

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 18 février 2026 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2025 relatif au calendrier des examens pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle spécialité maritime, du certificat d'aptitude professionnelle maritime de conchyliculture, des spécialités « cultures marines », « conduite et gestion de l'entreprise maritime commerce/plaisance professionnelle », « conduite et gestion de l'entreprise maritime pêche », « électromécanicien marine », « polyvalent navigant pont/machine » de baccalauréat professionnel, des brevets de technicien supérieur maritimes pour l'année scolaire 2025/2026.
Numéro NOR	TECM2604948A
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Mer
Type de document	Arrêté
Date de signature	18-02-2026
Date de publication	20-02-2026
Document	TECM2604948A.pdf